465

Case folio FRC 27564

MÉMOIRE

Sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles,

Lu à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, le 16 messidor an 6 de la République française,

Par F. H. Gilbert, l'un de ses membres.

L'amélioration de nos laines nationales, si long-temps l'objet des vœux stériles et des efforts infructueux des administrateurs les plus éclairés, tiendra sans doute une place distinguée parmi les événemens à jamais mémorables qui fixeront l'attention de la postérité sur la fin du dix-huitième siècle. L'époque de l'affranchissement du tribut honteux de près de 30 millions payés annuellement à l'étranger, en achat de laine par nos manufactures, sera marquée dans les fastes de la République, comme une des plus intéressantes qui auront signalé son berceau.

A la gloire de cette époque sera certainement attachée celle du citoyen Daubenton, qui, au mérite d'avoir rouvert une carrière si souvent abandonnée, a joint

celui d'avoir démontré la possibilité de la parcourir ; la gloire de l'établissement national de Rambouillet, qui, depuis plus de douze ans, offre, sur un sol extrêmement ingrat, un troupeau aussi parfait qu'il soit possible d'en trouver en Espagne même, après avoir fourni les germes d'un très-grand nombre d'autres dont plusieurs promettent d'être dans quelques années en état de le rivaliser.

Plusieurs fois déja les succès de cet établissement ont fixé l'attention de l'Institut ; j'ai pensé qu'il verroit avec intérêt une nouvelle preuve de la rapidité avec laquelle il s'avance vers le but de son institution.

Lorsque la souche dont est sorti le troupeau de Rambouillet arriva en France, elle étoit composée d'individus d'une beauté extraordinaire, et inconnue jusqu'alors dans tous ceux de la même race qu'on avoit tirés d'Espagne à différentes époques ; mais, choisis dans un grand nombre de troupeaux assez éloignés les uns des autres pour être distingués par des différences locales très-frappantes, ces animaux offroient une bigarrure très-désagréable à l'œil, quoiqu'assez indifférente sous le rapport de la qualité : ces différences caractéristiques se sont fondues en quelque sorte dans les alliances successives des individus dans lesquels elles se montroient, et il en est résulté une race qui peut-être ne ressemble à aucune de celles dont étoit composé le troupeau primitif, mais qui certainement ne le cède en rien à la plus belle, sous le rapport de la taille, de la conformation, de la bonne constitution des animaux, de la finesse, de la longueur, de la douceur, du nerf et de

l'abondance de la laine. Les manufacturiers et les marchands de laine qui se sont rendus à Rambouillet pour acheter le produit de la tonte de cette année, sont unanimement convenus de cette vérité, tout en se coalisant afin de l'obtenir à vil prix. La comparaison que j'ai faite, avec la plus scrupuleuse attention, de la laine du troupeau de Rambouillet avec les laines d'Espagne du commerce les plus estimées, m'autoriseroit même à regarder la première comme bien supérieure, si l'on ne m'assuroit que les laines d'Espagne, de la plus parfaite qualité, ne viennent jamais en France, mais sont exclusivement réservées pour la Hollande et l'Angleterre ; assertion peu vraisemblable, et qui, si elle étoit exacte, assureroit une grande supériorité à nos fabricans, puisque celle de nos draps sur les draps de fabriques étrangères n'a été jusqu'ici contestée par personne. Toutes les laines d'Espagne du commerce que j'ai examinées, et même les *primes léonaises*, les plus estimées de toutes, m'ont paru contenir une quantité de jare bien plus considérable que les laines de Rambouillet, dont tout semble même annoncer qu'on parviendra bientôt à bannir entièrement ce poil dur, grossier, intraitable, et si nuisible à la fabrication.

Quelqu'étonnant que paroisse au premier aspect un succès aussi brillant, il est cependant facile de reconnoître qu'il est en quelque sorte l'effet nécessaire des principes qui ont présidé à la direction de cet établissement.

Le troupeau est distribué en autant de divisions qu'il

est nécessaire pour empêcher les animaux les plus forts de vivre aux dépens des plus foibles, et pour prévenir les accouplemens prématurés, l'une des causes les plus actives de la dégénération des espèces. Autant que les circonstances ont pu le permettre, on ne lui a donné que des alimens de bonne qualité et dans une quantité réglée par une économie sage, aussi éloignée de la prodigalité que de la parcimonie. Le régime auquel on l'a tenu dans les bergeries, a été rapproché, autant qu'il a été possible, de celui des troupeaux d'Espagne, modifié d'après le besoin de combattre l'influence d'une atmosphère et d'un pâturage trop humides ; modifications qui n'exigent ni grandes lumières ni grands sacrifices, et qui mettent cette race dans les dispositions les plus convenables pour la rendre en quelque sorte inaccessible à l'influence des climats et des pâturages les plus opposés.

Toutes les années, une réforme sévère écarte du troupeau national toutes les bêtes qui, assez belles pour jeter les fondemens de l'amélioration dans les troupeaux des particuliers, ne le sont pas assez pour être conservées dans un établissement spécialement consacré à relever, à repurifier en quelque sorte cette race précieuse dans tous les lieux où elle viendroit à s'altérer.

Presque toutes les toisons des béliers âgés de plus de deux ans ont pesé six kilogrammes et plus (de douze à treize livres) ; mais le poids moyen de toutes les toisons, tant des béliers que des brebis, n'a pas atteint tout-à-fait quatre kilogrammes (huit livres), défalcation

faite de la laine du ventre et des crottins, que la bonne foi ne permet pas de laisser dans les toisons, et qui sont vendus séparément.

La laine en suint, sans avoir éprouvé aucun lavage ni avant ni après la tonte, a été vendue depuis 1 franc 50 centimes jusqu'à 1 franc 60 centimes.

La laine d'agneau s'est vendue 1 franc 25 centimes.

Les laines provenant de l'établissement national de Sceaux, dont le troupeau est formé de brebis tirées de divers départemens de la République et de leurs productions avec des béliers espagnols, ont été vendues depuis 75 centimes jusqu'à 1 franc 45 centimes. Ce dernier prix a été celui des productions au premier degré de brebis des Pyrénées orientales, alliées à des béliers de race d'Espagne du troupeau de Rambouillet.

Il a été vendu en outre quatre-vingt-trois béliers et cinquante-sept brebis.

Le prix de plusieurs de ces animaux s'est élevé jusqu'à 120 francs : mais celui du plus grand nombre est resté beaucoup au-dessous. Aucun animal n'a été vendu moins de 50 francs. Le prix moyen des béliers a été de 64 francs : celui des brebis, de 80 francs.

Le produit total de cette vente a été de près de 20,000 francs.

Quelques précautions que j'aie prises pour rompre la coalition des marchands, et déjouer le projet d'obtenir la laine à vil prix; quoique les particuliers qui nourrissent des troupeaux de la même race aient tous, sans exception, vendu leur laine fine moins cher que n'a été

vendue celle de l'établissement de Rambouillet ; je suis cependant fondé à croire que cette dernière est restée de 15 centimes environ par cinq hectogrammes ou la livre, au-dessous de sa véritable valeur : mais si l'on observe que cette laine s'est vendue comptant, si l'on calcule le prix de l'intérêt de l'argent dans un moment où il est exorbitant ; si l'on remarque qu'elle s'est vendue *poids net*, c'est-à-dire, sans la déduction de quatre pour cent en usage dans le commerce ; qu'elle s'est vendue en toison sans aucun triage, sans aucune autre soustraction que celle de la laine des ventres, qui même ne s'est vendue que 10 centimes de moins que l'autre ; que le déchet qu'éprouve au lavage cette laine, ainsi que toutes celles de la même finesse, est de soixante pour cent au moins ; que les marchands et les manufacturiers qui l'ont achetée étoient venus de très-loin ; qu'ils ont fait des frais de voyage qui ont diminué leur bénéfice ; qu'ils se sont chargés de tous les frais d'emballage, de transport, etc., on reconnoîtra que ce prix, foible au premier aspect, égale, si même il ne surpasse, celui des laines d'Espagne du commerce, qui se vend lavée, triée en trois qualités, dont la dernière, toujours la plus considérable, ne se paie que la moitié de la première, bien moins abondante ; qui se vend toujours enfin avec crédit de six mois, un an, dix-huit mois même, et les risques trop réels qu'entraîne souvent un aussi long crédit.

C'est sur-tout en comparant le prix des laines de Rambouillet et le poids des toisons avec le prix et le poids des

toisons de nos races nationales, que les avantages de l'amélioration se montrent dans tout leur jour, puisque le poids moyen des toisons communes est au plus d'un kilogramme cinq hectogrammes (trois livres), et leur prix courant de 50 centimes les cinq hectogrammes (la livre): d'où il suit que le prix moyen d'une toison commune n'est réellement que de 1 franc 50 centimes, tandis que celui d'une toison de Rambouillet est de 12 francs; ce qui établit le rapport de 8 à 1. Je sais qu'il existe dans quelques-uns de nos départemens une laine plus fine, qui se vend plus de 50 centimes les cinq hectogrammes : mais je sais aussi que les toisons y sont extrêmement légères; ce qui rétablit la proportion.

Les prix divers auxquels ont été portées les laines de l'établissement de Sceaux, suivant leurs qualités, offrent une preuve incontestable des heureux effets du croisement des béliers de Rambouillet avec des brebis françaises, en même temps qu'ils ont déterminé d'une manière précise le degré d'aptitude de chaque race à parvenir au plus haut point d'amélioration. Le prix de la laine de la première génération des bêtes les plus dégradées a été de moitié en sus de celui des bêtes communes du pays, c'est-à-dire dans le rapport de 15 à 10 : mais comme le poids des toisons étoit à peu près double, il s'ensuit réellement une différence de près des deux tiers. Cette différence se montre bien plus grande encore dans les productions des brebis françaises de races plus distinguées, au point que la laine des métis au premier degré des brebis des Pyrénées-Orientales ne

s'est vendue que 5 centimes de moins que la laine de la race pure; tandis que celle de la seconde génération de brebis du Pas-de-Calais, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, des Basses-Pyrénées, et quelques autres, ne s'est pas élevée au-delà de 1 franc 25 centimes.

Cette observation, qui me paroît d'une importance extrême, et qui suffiroit seule pour prouver que l'établissement rural de Sceaux n'étoit pas aussi inutile qu'on a voulu le faire croire au gouvernement pour le déterminer à le supprimer et à le vendre, cette observation me semble confirmer complétement l'opinion que j'ai cru devoir avancer dans un précédent mémoire sur les causes de la lenteur de l'amélioration, et les moyens d'en rendre la marche plus rapide (1).

La conformation des bêtes à laine du département des Pyrénées-Orientales, leur taille, la qualité de leur laine, tout semble annoncer qu'elles ont la même origine que la race d'Espagne, à laine superfine, connue sous le nom de *merinos;* cette opinion acquiert un nouveau degré de probabilité, si l'on se rappelle que le Roussillon a été long-temps une province d'Espagne. La dégénération qu'a éprouvée cette race précieuse par l'incurie, l'insouciance des propriétaires, et l'ignorance grossière des bergers, n'a pu effacer entièrement son

---

(1) Le Directoire vient d'arrêter que les expériences commencées à Sceaux seroient continuées provisoirement à la ménagerie de Versailles et dans la ferme adjacente; la classe n'apprendra pas sans intérêt une nouvelle qui lui prouve toute l'importance que le gouvernement attache au perfectionnement de l'économie rurale.

caractère originel : elle a d'ailleurs été retardée par les avantages infiniment précieux du climat, et sur-tout des pâturages ; avantages tels, que l'Espagne même n'en offre peut-être pas de plus favorables aux bêtes à laine.

Si les trois cent soixante bêtes à laine de la race superfine d'Espagne, qui furent établies à Rambouillet en 1786, l'eussent été dans le Roussillon ; si cet établissement eût été mis sous la direction d'un homme versé dans la connoissance des principes et de la pratique de l'amélioration, je ne crains point de l'assurer, quelques années auroient suffi pour relever la race du Roussillon au niveau de la plus belle d'Espagne ; les bénéfices considérables qu'auroient faits les propriétaires, tant sur la quantité que sur la qualité de la laine, auroient bientôt dessillé tous les yeux, et l'amélioration se fût étendue rapidement ; pas un seul rejeton de ce troupeau n'eût été perdu pour la reproduction ; pas un bélier n'eût donné moins de 50 agneaux, et la France posséderoit aujourd'hui plus d'un million de bêtes à laine améliorées, au point de suffire aux besoins de ses manufactures de draperies fines, et de les affranchir de la dépendance étrangère dans laquelle elles se trouvent encore engagées.

Les formes de la race d'Espagne qui offensent les yeux de la tourbe des cultivateurs des départemens du centre et du nord de la République, et qui mettent le plus grand obstacle à la propagation de cette race précieuse, eussent offert aux regards des cultivateurs du midi une supériorité qui auroit d'abord fixé l'attention même

des plus ignorans. Peut-être l'amélioration eût-elle commencé plus tard dans le nord; mais elle y eût été bien plus rapide.

Ce que le gouvernement n'a pas fait, il y a douze ans, il est encore temps de le faire; j'ajoute qu'il ne peut trop se hâter d'y procéder. Un article du traité de Bâle l'autorise à faire sortir d'Espagne, pendant cinq années consécutives, mille brebis et cent béliers. Qu'il se garde d'écouter les propositions intéressées de quelques particuliers qui demandent à être subrogés à ses droits, et qui s'offrent à répandre gratuitement ces cinq mille bêtes à laine dans la République, moyennant une somme considérable qu'on leur paieroit pendant quelques années. L'ignorance seule des principes de l'amélioration peut faire revenir à une mesure qu'on a tentée cent fois, et cent fois sans aucun succès; ce qui ne surprendra que ceux qui ne savent pas que le prix qu'on attache à ce qu'on possède est toujours en raison de celui qu'on l'a payé, et que l'intérêt est incontestablement le meilleur conservateur, de même que le propagateur le plus actif. Non-seulement cette mesure, jusqu'ici marquée par des écueils, échoueroit encore; mais je ne crains point d'assurer qu'elle détruiroit en un moment les fruits de douze ans d'amélioration, qu'elle porteroit le découragement dans tous les établissemens particuliers qui verroient s'avilir les animaux précieux qu'ils possèdent : leur conservation tient à des soins, à des sacrifices indispensables, mais dont la valeur rentre avec usure par le prix des laines, et sur-tout par celui des pro-

ductions que ce débordement subit de bêtes de la même race, données gratuitement, ou abandonnées à vil prix, anéantiroit complétement.

Si le gouvernement veut profiter de l'avantage que lui offre le traité de Bâle, et je crois qu'il doit le vouloir, il me semble qu'il n'a aucun besoin d'intermédiaires, qui, à coup sûr, mettront toujours leur intérêt à la place du sien, qui croiront avoir rempli leurs engagemens lorsqu'ils auront extrait d'Espagne un nombre déterminé de bêtes à laine; tandis qu'il y a en Espagne presque autant de variétés dans les races qu'il y a de troupeaux, qu'on a souvent fait venir à grands frais de ce royaume des bêtes de très-peu supérieures à nos races les plus communes, et que tout ce qu'on avoit vu de plus beau en bêtes à laine d'Espagne, avant l'arrivée du convoi de 1786, ne méritoit en aucune sorte de lui être comparé.

Mais il faut, dit-on, de grandes avances, et les circonstances ne permettent pas au gouvernement de les faire. C'est là, je crois, une très-grande erreur; il faut très-peu d'avances, et il les faut pour très-peu de temps.

Quoique le gouvernement soit autorisé à extraire à la fois mille brebis et cent béliers, il iroit directement contre le but qu'il se propose, s'il exécutoit en même temps une extraction aussi considérable; ce n'est pas ici le cas d'imiter la nature, qui sacrifie des milliers de semences à la production d'un seul individu : en économie rurale, tout essai d'amélioration qui ne réussit pas est nuisible; ce sont sur-tout les premiers essais dont le

succès est important ; et pour assurer ce succès, il ne suffit pas de préparer, il faut, en quelque sorte, tâter le terrein ; il faut que le desir d'obtenir des bêtes à laine de race pure d'Espagne précède leur arrivée dans les lieux où l'on croira utile de les introduire. Quelques esprits sont déja préparés ; mais on ne peut se flatter que ce soit le plus grand nombre. Deux cents béliers et quatre cents brebis distribués dans les départemens des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône et du Var, seroient, pour le moment, plus que suffisans : tout semble annoncer que les besoins deviendroient bientôt plus considérables ; mais le vrai moyen de les empêcher de naître seroit de les prévenir. C'est par une suite du même principe que, pour assurer la propagation et la conservation de ces précieux animaux, il faudroit les vendre, les vendre au plus haut prix possible, et jamais les donner ; ce qui, en annullant leur valeur d'opinion, détruiroit leur valeur réelle.

Quatre cents brebis et deux cents béliers bien choisis dans les troupeaux d'Espagne les plus renommés, coûteroient d'achat de 15 à 20 francs par tête : je suppose 20 francs, ce seroit 12,000 francs pour les six cents ; qu'on double cette somme pour les frais de voyage, de courtage, etc., je crois être magnifique ; c'est donc 24,000 francs dont il seroit nécessaire de faire l'avance. Mais comme je ne voudrois pas qu'un seul individu de ce troupeau fût donné à moins de 50 francs, et que je crois être certain qu'ils trouveroient tous des acquéreurs à ce prix, il s'ensuit qu'il y auroit pour le gouverne-

ment un bénéfice de 10 francs par tête; ce qui lui donneroit un intérêt de 6,000 francs pour une avance de 24,000 pendant quelques mois. Je sais fort bien que le gouvernement français n'a pas besoin d'un pareil stimulant; aussi ne rapporté-je ce calcul que pour le mettre en garde contre les prétentions exagérées des spéculateurs qui cherchent à se faire substituer aux droits de la nation.

Auroit-on quelques doutes sur la certitude du débit que j'annonce au prix très-modéré assurément de 50 fr.? Il seroit facile de s'en assurer à l'avance. Il suffiroit, pour cela, de publier dans les départemens que je viens d'indiquer, un avis sur cette expédition, sur les avantages qu'elle procureroit aux cultivateurs, à ceux surtout qui posséderoient les premiers cette race précieuse, en leur démontrant, par des faits, que le produit moyen de la dépouille d'un bélier est d'environ 15 francs, et qu'il peut donner cinquante agneaux dès la première année, et trois à quatre cents dans le cours de sa vie. Je crois qu'on en trouveroit beaucoup qui souscriroient volontiers pour placer 50 francs à un pareil intérêt, lors sur-tout qu'ils n'auroient aucune avance à faire, et qu'ils ne seroient tenus à payer les animaux qu'en les recevant.

Un seul objet me paroîtroit, sinon nécessaire, très-utile du moins à ajouter à ce plan d'amélioration, pour l'assurer à jamais dans les départemens méridionaux : ce seroit l'établissement dans l'un des départemens indiqués, mais de préférence dans celui des Pyrénées-Orien-

tales ou de l'Aude, d'un troupeau national destiné à conserver la race dans toute sa pureté primitive, à la perfectionner même si cela étoit possible. Si un pareil établissement étoit formé dans une localité convenable, s'il n'étoit pourvu que des hommes et des choses nécessaires, je suis certain qu'il ne coûteroit rien au gouvernement, qu'il pourroit même devenir un objet de produit peut-être considérable.

En attendant qu'on s'occupe de l'exécution d'un plan si simple, si sûr dans ses effets, qu'il est incroyable qu'on ne l'ait jamais tenté, j'apprends avec plaisir à l'Institut que le gouvernement a approuvé l'établissement à Pompadour, département de la Corrèze, d'une colonie du troupeau de Rambouillet. Il a été réservé à cet effet cinquante brebis et quatre béliers sur la partie du troupeau destinée à être vendue; ce qui a diminué d'autant plus le produit de la vente, qu'on a réservé les animaux les plus parfaits.

Pompadour n'est pas assurément le point le plus favorable pour un semblable établissement, mais il ne laisse pas que de présenter de grands avantages; il se rapproche du midi, où tout annonce que l'amélioration fera des progrès rapides; il y existe un haras, à la tête duquel se trouvent des hommes éclairés; les pâturages y sont sains et très-étendus; l'entretien de ce petit troupeau n'entraînera presque aucune augmentation de dépense; considération importante, qui peut-être lui fera trouver grace auprès des hommes ombrageux qui depuis quelque temps ne cessent de représenter les établissemens ru-

raux appartenans à la nation comme des gouffres où viennent s'engloutir des sommes énormes et sans aucune utilité, tandis que s'ils se donnoient la peine de prendre des informations avant d'assurer, ils seroient forcés de convenir que l'établissement de Rambouillet, que celui de Pompadour, se soutiennent avec le seul produit du territoire d'assez mince valeur sur lequel ils sont formés, et qu'il ne tient qu'au gouvernement d'assurer le même avantage aux trois autres dépôts d'étalons, débris précieux des établissemens célèbres renversés par le vandalisme.

Eclairé sur les maux incalculables qui ont résulté de cette destruction, le gouvernement repoussera les conseils de ceux qui sollicitent l'anéantissement de tous les établissemens consacrés aux progrès de l'économie rurale ; il sentira combien est illusoire ce système de primes qu'on voudroit leur substituer. Des primes pour encourager l'agriculture ! Je ne crains point de l'assurer, l'admission de ce système seroit le tombeau du peu d'émulation qui subsiste ; il coûteroit des sommes énormes qui ne produiroient d'autre effet que d'accoutumer le cultivateur à d'autres bénéfices que ceux qui résultent naturellement du cours ordinaire des productions rurales. Qu'on demande à tous les cultivateurs quelles sont les primes qu'ils croient propres à favoriser leur industrie et exciter leur émulation, tous s'écrieront : *Liberté, indépendance, débouchés sûrs et faciles, modération, et sur-tout répartition égale des impôts.* Que le gouvernement assure à tous les améliorateurs de trou-

peaux le débit assuré de leur laine améliorée, qu'il trouve le moyen de les mettre à l'abri de la mauvaise foi des marchands et des manufacturiers, et qu'il leur vende ensuite, tout ce qu'il voudra, les germes précieux nécessaires à leurs expériences, je suis certain qu'ils ne s'en plaindront pas : bientôt il verra se former des établissemens particuliers en état de rivaliser les nationaux, et qui permettront de les supprimer. Déja plusieurs cultivateurs, animés de cette louable ambition, marchent à grands pas vers un but aussi utile ; je dois nommer parmi eux les citoyens Daubenton, Chanorier, Lamerville, Chabert, Livry, Dussieux, Périneau, Demaistre, Bourgeois, Lemêle, Silvy : mais ce sont ces cultivateurs mêmes qui font les vœux les plus ardens pour la conservation du troupeau de Rambouillet, qui leur sert en quelque sorte de point de mire.

Ce troupeau reste composé de vingt-huit béliers, de deux cent cinquante-six brebis adultes, de cent six brebis de dix-huit mois, qui ne seront fécondées que dans un an, et de deux cent vingt agneaux de l'année ; en tout six cent dix bêtes, qui par leur conformation, leur taille, la finesse, la longueur, la douceur et le nerf de leur laine, ne le cèdent en rien aux bêtes arrivées d'Espagne en 1786, si même elles ne leur sont supérieures.

Baudouin, Imprimeur de l'Institut national, place du Carrousel, N°. 662.